

~~11 rue de la Sabie~~  
~~20 rue de la Sabie~~  
~~94100 Saint-Maur des Fossés~~

M. Bekhrad-Tab Ahmad André  
106 boulevard Diderot  
75012 Paris

**Lettre recommandée avec AR**

Monsieur,

Conformément à l'article 15 de la loi du 06 juillet 1989, j'ai l'honneur de vous donner par la présente mon congé pour le logement que vous louez depuis le 01/04/2012 aux termes d'un bail en date du 29/03/2012

Le présent congé est motivé par la reprise du logement à titre de résidence principale par le bénéficiaire ci après désigné : ~~Mme Hana Soby, dont l'adresse actuelle est 106 boulevard Diderot, 75012 Paris~~

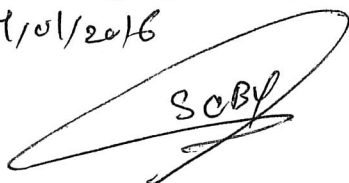
Le bail prendra donc fin le 01/06/2016, date à laquelle les lieux devront être libérés. Il vous est toutefois possible de mettre fin au bail avant cette échéance pour le cas où vous le souhaiteriez.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en conséquence toutes vos dispositions afin de trouver un autre logement et pour me restituer le logement en bon état de propreté, de réparations locatives et conforme à l'état des lieux d'entrée.

Je vous restituerai le dépôt de garantie dans le délai maximum de deux mois après la remise des clés ainsi que cela est prévu à l'article 22 de la loi du 06 juillet 1989.

Restant à votre disposition pour toute précision et dans l'attente de vos éventuelles propositions pour une date d'état des lieux et de remise des clés, je vous prie de recevoir mes considérations distinguées.

Fait le            à St-Maur  
07/01/2016

  
Soby